

LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DU CHANTIER

JURIDIQUE ET MARCHÉS

FORMATION LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DU CHANTIER
MAÎTRISER LES ASPECTS COMPTABLES ET FINANCIER D'UN CHANTIER

RÉFÉRENCE : AR06030

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 25.01.2026)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **La gestion comptable et financière du Chantier** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **La gestion comptable et financière du Chantier** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **La gestion comptable et financière du Chantier** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **La gestion comptable et financière du Chantier** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Architectes, Maîtres d'Œuvre, Chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser les travaux de gestion financière d'un chantier.

Prérequis

Avoir de bonnes notions en architecture.

Objectifs du stage

La formation **La gestion comptable et financière du Chantier** a pour objectif de :

- Maîtriser les différentes phases de la gestion financière des marchés de travaux.

Durée

2 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur spécialisé dans les marchés publics de chantier (loi MOP).

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique

Parler à un conseiller formation

CONTENU DU PROGRAMME

La formation **La gestion comptable et financière du Chantier** a pour objet :

- ▶ Soit l'exécution, soit la conception et l'exécution de travaux dont la liste figure dans un avis annexé au présent code ;
- ▶ Soit la réalisation, soit la conception et la réalisation, par quelque moyen que ce soit, d'un ouvrage répondant aux exigences fixées par l'acheteur qui exerce une influence déterminante sur sa nature ou sa conception.

La formation **La gestion comptable et financière du Chantier** vous permettra de maîtriser et d'appliquer les 3 objectifs majeurs à savoir :

- ▶ Assurer la maîtrise d'oeuvre économique des phases DET-AOR.
- ▶ Gérer les paiements des acomptes et du solde des marchés de travaux.
- ▶ Traiter les réclamations financières des entreprises.

PROGRAMME DE FORMATION

LA RÉGLEMENTATION LIÉE AU PAIEMENT DES CONTRATS

- ▶ Dans le code des marchés publics.
- ▶ Dans le contexte privé.

LE REPÉRAGE DES CLAUSES FINANCIÈRES DANS LES MARCHES DE TRAVAUX

- ▶ La typologie des conditions contractuelles à caractère financier.
- ▶ Les Standards des contrats généraux (CCAG, NFP 03-001).
- ▶ Les points à détecter dans les CCAG.

LES DÉLAIS DE PAIEMENT

- ▶ Le cas des marchés publics.
- ▶ Les règles du code du commerce applicables aux marchés privés.
- ▶ Les intérêts moratoires.

LE TRAITEMENT DES FACTURES

- ▶ Le circuit de paiement.
- ▶ Le rôle du maître d'œuvre dans les procédures.
- ▶ Les acomptes mensuels.
- ▶ Le solde.
- ▶ Les délais et formalismes prévus au CCAG-travaux et la norme.

LES CAS PARTICULIERS

- ▶ Le versement des avances.
- ▶ Les approvisionnements.
- ▶ L'indexation des prix (actualisation, révision).
- ▶ Le régime des paiements en cas de sous-traitance ou co-traitance.
- ▶ Les pénalités de retard.

LES SÛRETÉS FINANCIÈRES

- ▶ La retenue contentieuse de règlement des litiges.
- ▶ Les divers cautionnements.
- ▶ La garantie de paiement en marchés publics.

LA QUESTION DES TRAVAUX MODIFICATIFS ET SUPPLÉMENTAIRES

- ▶ Les procédures contentieuses de règlement de litiges.
- ▶ L'analyse financière des réclamations.
- ▶ Les décisions de poursuivre, les avenants, les marchés complémentaires.

L'INCIDENT D'UN COMPTE PRORATA

- ▶ Le contenu du compte prorata et de la convention.
- ▶ Les principes de comptabilité.
- ▶ Les quintus, l'arbitrage du maître d'ouvrage entre gestionnaires et membres du prorata.
- ▶ La problématique en marchés publics.

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **La gestion comptable et financière du Chantier**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **La gestion comptable et financière du Chantier** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ afdass pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les

Formation **La gestion comptable et financière du Chantier** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à

échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION